

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2748

12 novembre 2008

### SOMMAIRE

ACGH S.A. ....	131881	G <sup>2</sup> S.A. ....	131901
AC (Luxembourg) S. à r. l. ....	131884	Guido Schneider s.à r.l. ....	131902
Atlas Capital Group Holding S.A. ....	131881	Hairlibre Coiffure s.à.r.l. ....	131893
ATLAS CAPITAL (Luxembourg) S.à r.l. .....	131884	HEDF II Germany S.à r.l. ....	131904
AWI, S.à r.l. société unipersonnelle à res- ponsabilité limitée ....	131862	HEDF II Luxembourg 2 S.à r.l. ....	131903
AWSC Holding Luxembourg S.à r.l. ....	131897	HEDF II Spain S.à r.l. ....	131904
Axel Immo S.à r.l. ....	131863	Holy Ducks Holding S.A. ....	131896
Axel Immo S.à r.l. ....	131863	Horlogerie-Bijouterie Kinn S.à.r.l. ....	131865
B2A S.A. ....	131865	Imex Drink S.à r.l. ....	131864
BAGO HOLDING Société Anonyme ...	131867	Intersportif-Intervilla Luxembourg S.A. .....	131902
Bermarmol Luxemburgo S.A. ....	131869	Investazur S.A. ....	131870
Bois Schmitz Sàrl ....	131901	ITS BENELUX (IT Solutions Benelux) S.A. .....	131893
BS-Invest S.à.r.l. ....	131899	I.T.U. ....	131897
Caesar Property S.à r.l. ....	131895	JRF Luxembourg S.à r.l. ....	131877
Carbofer Finance S.A. ....	131859	J.V. Participation S.A. ....	131864
Cellex Chemie A.G. ....	131880	Kamakura S.à r.l. ....	131867
C+F Confectionery and Foods S.A. ....	131881	Las Ventanas Enterprises S.A. ....	131866
Coldif (Lux) S.à r.l. ....	131893	Las Ventanas Enterprises S.A. ....	131866
Consortium de Développement ....	131859	LEG II Euro Holdings S.à.r.l. ....	131885
Digital Studio ....	131864	Lemu Investments S.A. ....	131894
Ebolux s.à r.l. ....	131865	LG2 Engineering S.A. ....	131902
Elyot S.à r.l. ....	131865	Lukimbi Investments S.A. ....	131868
Euler Hermes Ré ....	131874	Maison Krauser Sàrl ....	131903
Europäische Klinik für Umweltmedizin Be- teiligungs A.G. ....	131870	Meersel Holding S.A. ....	131894
Ezpellor ....	131871	Menelaus S.A. ....	131901
Fidcorp S.à r.l. ....	131895	MGE Roermond (Phase 2) S.à r.l. ....	131899
Flexifund ....	131869	MGE Roermond (Phase 3) S.à r.l. ....	131899
Flyaway S.A. ....	131870	Michel Thomas Lux Invest S.A. ....	131859
Fortis L Fund ....	131868	Moore & Partners ....	131900
GDL IMOVEST S.A. ....	131876	Morganfairy S.A. ....	131866
Gibext International S.A. ....	131868	Naked S.A. Luxembourg ....	131863
GIV Luxembourg S.à r.l. ....	131879	Optinord S.A. ....	131903
Grosvenor First European Property Invest- ments S.A. ....	131900	Orora S.à r.l. ....	131899
		Otilia Investments S.A. ....	131895
		Pelican Strategy S.A. ....	131894

<b>Pholusuisse</b> .....	<b>131862</b>	<b>Société Anonyme Immobilière A.G.</b> .....	<b>131867</b>
<b>Résidence J.F.K. S.à.r.l.</b> .....	<b>131904</b>	<b>Société Luxembourgeoise de Participation</b>	
<b>Rosenberg S.A.</b> .....	<b>131881</b>	<b>et de Développement S.A.</b> .....	<b>131893</b>
<b>Royal Ascot Holding S.A.</b> .....	<b>131896</b>	<b>Société Luxembourgeoise du Bâtiment</b>	
<b>Scantrust Holding S.A.</b> .....	<b>131886</b>	<b>S.A.</b> .....	<b>131874</b>
<b>Scantrust S.A.</b> .....	<b>131886</b>	<b>Stemper S.A.</b> .....	<b>131879</b>
<b>S.E.C. Imovest S.A.</b> .....	<b>131876</b>	<b>TPG Luxembourg Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>131859</b>
<b>Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius S.à</b>		<b>TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>131859</b>
<b>r.l.</b> .....	<b>131897</b>	<b>Unirack Western Group S.A.</b> .....	<b>131896</b>
<b>Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care</b>		<b>World Technology Enterprise Holding S.A.</b>	
<b>II S.à r.l.</b> .....	<b>131897</b>	.....	<b>131900</b>
<b>Skyvia S.A.</b> .....	<b>131892</b>		

**Consortium de Développement, Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 60.537.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2008138157/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08036. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Michel Thomas Lux Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.  
R.C.S. Luxembourg B 135.065.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2008138159/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08033. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Carbofer Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 103.205.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138172/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00302. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. TPG Luxembourg Holdings S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 128.539.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of the month of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of "TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l." (the "Company"), (previously TPG Luxembourg Holdings S.à r.l.) a société à responsabilité limitée, being registered with the register of trade and companies of Luxembourg under number RCS B 128.539 and having its registered office at 5d, rue Eugène Ruppert, L- 2453 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on 24 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1513 of 20 July 2007. The articles of the Company have been amended for the last time on 10 March 2008 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 1673 of 8 July 2008.

The meeting is declared open by M<sup>e</sup> Amandine Piansentin, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary M<sup>e</sup> Isabel Kolb, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M<sup>e</sup> Miriam Schinner, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record that:

I. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will also remain annexed to the present deed.

II. It appears from the attendance list that all the shares in issue are represented at the extraordinary general meeting so that the meeting is thus validly constituted and may be validly held.

III. The items on which a resolution is to be passed are as follows:

*Agenda:*

Increase of the issued share capital of the Company from one million seven hundred forty-five thousand five hundred US dollars (\$ 1,745,500) to one million seven hundred sixty-four thousand four hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 1,764,492.09) by the issue of one million eight hundred ninety-nine thousand two hundred nine (1,899,209) new shares with a nominal value of one dollar cent (\$0.01) (the "New Shares") and a total subscription price of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09) against the contribution in cash of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09); subscription to such new shares by the existing shareholder TPG Izumi AIV 3, L.P. (the "Subscriber"); payment of the subscription price by the Subscriber by contribution in cash and issue of the New Shares; allocation of the aggregate nominal amount of the New Shares to the issued capital and balance (if any) to the freely distributable premium, consequential amendment of article 5 of the articles of incorporation.

After the above has been approved, the decisions taken unanimously by the meeting are as follows.

*Sole resolution*

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from one million seven hundred forty-five thousand five hundred US dollars (\$ 1,745,500) to one million seven hundred sixty-four thousand four hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 1,764,492.09) by the issue of one million eight hundred ninety-nine thousand two hundred nine (1,899,209) new shares with a nominal value of one dollar cent (\$0.01) (the "New Shares") and a total subscription price of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09) against the contribution in cash of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09).

It is noted that the other shareholder of the Company, TPG Izumi AIV 4, L. P. (the "Existing Shareholder") waives its right (if any) to participate in the issue of the New Shares.

Thereupon the Subscriber appeared, represented by M<sup>e</sup> Mirima Schinner, pursuant to a proxy (a copy of which shall remain with the present deed to be registered therewith) and subscribed to such New Shares.

The total subscription price of the New Shares of an amount of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09) is paid by the Subscriber by way of contribution in cash.

Evidence of full payment of the subscription price was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to issue one million eight hundred ninety-nine thousand two hundred nine (1,899,209) New Shares and to allocate the amount of eighteen thousand nine hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 18,992.09) to the share capital account of the Company.

As a result of the preceding increase of share capital, article 5 of the articles is amended so as to read as follows:

"The issued share capital of the Company is set at one million seven hundred sixty-four thousand four hundred ninety-two US dollars and nine dollar cents (\$ 1,764,492.09) divided into one hundred seventy-six million four hundred forty-nine thousand two hundred nine (176,449,209) shares with a par value of one US cent (USD 0.01) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be fully distributable."

There being no other business on the agenda the meeting was closed.

*Expenses*

For the purpose of the registration authorities the amount of USD 18,992.09 is valued at EUR 13,929.96

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,700.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version shall be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading the present deed, the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Followed by the French translation:**

L'an deux mille huit, le huitième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de «TPG Nimitz Luxembourg S.à r.l.» (la «Société»), (anc. TPG Luxembourg Holdings S.à r.l.), une société à responsabilité limitée inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 128.539 et ayant son siège social au 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1513 du 20 juillet 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 mars 2008 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial numéro 1673 du 8 juillet 2008.

L'assemblée est déclarée ouverte par M<sup>e</sup> Amandine Piasentin, maître en droit, demeurant à Luxembourg, à la présidence, qui a nommé comme secrétaire M<sup>e</sup> Isabel Kolb, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur M<sup>e</sup> Miriam Schinner, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg.

Le Bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, la présidente a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I Les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; ladite liste de présence, signée par les associés, les mandataires des associés représentés et par le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux autorités de l'enregistrement.

Les procurations des associés représentés, signées « ne varietur » par les parties comparantes, resteront également annexées au présent acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales émises sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée est ainsi valablement constituée et peut valablement être tenue.

III. Les points sur lesquels une résolution doit être passée sont les suivants:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social émis de la Société d'un million sept cent quarante-cinq mille cinq cents US dollars (\$ 1.745.500) à un million sept cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze US dollars et neuf cents (\$ 1.764.492,09) par l'émission d'un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent neuf (1.899.209) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un cent américain (\$ 0,01) (les «Nouvelles Parts Sociales») et un prix de souscription total de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09) en contrepartie d'un apport en numéraire de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09); souscription de ces nouvelles parts sociales par l'associé existant TPG Izumi AIV 3, L.P. (le «Souscripteur»); paiement du prix de souscription par le Souscripteur par un apport en numéraire et émission des Nouvelles Parts Sociales; allocation du montant nominal total des Nouvelles Parts Sociales au capital social émis et le solde (le cas échéant) à la prime librement distribuable; modification conséquente de l'article 5 des statuts.

Après approbation de ce qui précède, les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée:

*Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un million sept cent quarante-cinq mille cinq cents US dollars (\$ 1.745.500) à un million sept cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze US dollars et neuf cents (\$ 1.764.492,09) par l'émission d'un million huit cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent neuf (1.899.209) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un cent américain (\$ 0,01) (les «Nouvelles Parts Sociales») et un prix de souscription total de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09) en contrepartie d'un apport en numéraire de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09).

Il est noté que l'autre associé de la Société, TPG Izumi AïV 4, L.P. («l'Associé Existant») renonce à son droit (le cas échéant) de participer à l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

A la suite de quoi, le Souscripteur a comparu, représenté par M<sup>e</sup> Miriam Schinner, en vertu d'une procuration (dont une copie restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui) et a souscrit à ces Nouvelles Parts Sociales.

Le prix de souscription total des Nouvelles Parts Sociales d'un montant de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09) est payé par le Souscripteur par voie d'un apport en numéraire.

Preuve du paiement intégral du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'émettre un million huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent neuf (1.899.209) Nouvelles Parts Sociales et d'allouer le montant de dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf US dollars et neuf cents (\$ 18.992,09) au compte capital social de la Société.

En conséquence de l'augmentation de capital social qui précède, l'article 5 des statuts est modifié afin d'avoir la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à un million sept cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze US dollars et neuf cents (\$ 1,764,492,09) divisé en cent soixante-seize millions quatre cent quarante-neuf mille deux cent neuf (176,449.209) parts sociales d'une valeur nominale d'un cent américain (\$ 0,01) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible sera entièrement distribuable.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### Dépenses

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de USD 18.992,09 est évalué à EUR 13.929,96

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à EUR 2.700,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suite d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. PIASENTIN, I. KOLB, M. SCHINNER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 octobre 2008, Relation: LAC/2008/42420. — Reçu 0.50% soixante-neuf euros seize cents (69.16€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008137888/242/153.

(080161664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

---

#### **AWI, S.à r.l. société unipersonnelle à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9099 Ingeldorf, 63, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 92.321.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 septembre 2008.

Livoir Sonia.

Référence de publication: 2008138155/7255/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2008, réf. LSO-CO00898. - Reçu 70,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

#### **Pholusuisse, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 54, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 23.116.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

Pour PHOLUSUISSE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008138190/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08413. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Axel Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 105.718.

Les comptes annuels au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

*Pour AXEL IMMO S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008138196/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08616. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Axel Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 105.718.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

*Pour AXEL IMMO S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008138197/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08613. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Naked S.A. Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 102.293.

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

\* Mademoiselle Cynthia SCHWICKERATH, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Stéphane BAERT, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Christian FRANCOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Luxembourg, le 16 octobre 2008.

*NAKED S.A. LUXEMBOURG*

*S. BAERT / C. FRANCOIS*

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008138251/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08708. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**J.V. Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 92.284.

—  
*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 17 octobre 2008*

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-1471) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

\* Madame Laurence MOSTADE, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Le 17 octobre 2008.

P. MESTDAGH / L. MOSTADE

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008138252/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08703. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Imex Drink S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8036 Strassen, 20, Cité Oricher-Hoehl.  
R.C.S. Luxembourg B 92.018.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

*Pour IMEX DRINK S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

*Signature*

Référence de publication: 2008138194/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08407. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Digital Studio, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 43, rue du Père Raphaël.  
R.C.S. Luxembourg B 91.686.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

*Pour Digital Studio*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

*Signature*

Référence de publication: 2008138193/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08405. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---



**B2A S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 115.881.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

Pour B2A S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008138199/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08607. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Horlogerie-Bijouterie Kinn S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4818 Rodange, 20, avenue Dr Gaasch.  
R.C.S. Luxembourg B 45.125.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

Pour HORLOGERIE-BIJOUTERIE KINN S.à.r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008138195/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08418. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Ebolux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Breilekes.  
R.C.S. Luxembourg B 102.388.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138217/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09981. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Elyot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.  
R.C.S. Luxembourg B 55.593.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138216/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09988. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Las Ventanas Enterprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 100.308.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.11.2008.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme, Luxembourg

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2008138233/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00229. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Las Ventanas Enterprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 100.308.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.11.2008.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme, Luxembourg

Cabinet d'experts comptables

Signature

Référence de publication: 2008138234/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00231. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Morganfairy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 130.124.

**EXTRAIT**

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 octobre 2008 que:

- La démission de Monsieur David Giuliani de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 a été acceptée.

- A été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008:

La société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant son siège social au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui sera tenue en 2014.

- Le siège social de la Société est transféré du 31, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg au 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008138256/9219/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00253. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Kamakura S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2160 Luxembourg, 2-4, rue Münster.

R.C.S. Luxembourg B 26.276.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138231/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2008, réf. LSO-CV06916. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Société Anonyme Immobilière A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 41.571.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.11.2008.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme - Luxembourg

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2008138235/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00251. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**BAGO HOLDING Société Anonyme, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 40.897.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2008*

1. M. Alain Geurts, né le 13 septembre 1962 à Nioki (République Démocratique du Congo), employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Mme Axelle Rémiche, née le 16 avril 1973 à Arlon (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Mme Frédérique Mignon, née le 19 janvier 1973 à Bastogne (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg sont nommés, avec effet immédiat, nouveaux Administrateurs en remplacement de M. Christophe Blondeau, M. Romain Thillens et M. Nour-Eddin Nijar démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2011.

2. M. Marc Besch, né le 21 novembre 1964 à Luxembourg, employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, est nommé, avec effet immédiat, nouveau Commissaire en remplacement de la société HRT Révision S.A. démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2011.

3. Le siège social est transféré avec effet immédiat au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 octobre 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour BAGO HOLDING, Société Anonyme

A. Geurts / F. Mignon

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008138259/34/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06447. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Lukimbi Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 117.642.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05.11.2008.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER, Société Anonyme - Luxembourg

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2008138243/687/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09683. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Fortis L Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 32.327.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> septembre 2008*

En date du 1<sup>er</sup> septembre 2008, le conseil d'administration a décidé:

- de transférer le siège social de la SICAV au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008;

- d'acter la démission de Mr Frank Goasguen de son poste de membre du conseil d'administration et son remplacement par Mme Emanuele Labovitch - domiciliée professionnellement au 23, rue de l'Amiral d'Estaing, F-75209 Paris Cedex 16 - en date du 31 août 2008.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

POUR FORTIS L FUND

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Didier LAMBERT

Référence de publication: 2008138253/755/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00075. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Gibext International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 70.099.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 octobre 2008 que:

- La démission de Monsieur Jean-Yves Nicolas, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany de leur fonction d'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 a été acceptée.

- Le nombre d'administrateurs de la Société a été réduit de cinq à trois.

- Ont été nommés aux fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008:

\* Madame Nathalie Prieur, comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

\* Monsieur Roland De Cillia, expert comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

\* Monsieur Gilbert Müller, consultant, avec adresse privée au 85, route du Vin, L-5440 Remerschen.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui se tiendra en 2014.

Monsieur Gilbert Müller a en outre été nommé président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

- La démission de la société CederLux-Services S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 a été acceptée.

- A été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008:

La société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant son siège social au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui sera tenue en 2014.

- Le siège social de la Société est transféré du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138258/9219/35.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00244. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

### **Flexifund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 44.523.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 24 septembre 2008*

En date du 24 septembre 2008, le conseil d'administration a décidé:

- de transférer le siège social de la SICAV au 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

*POUR FLEXIFUND*

Signature

Référence de publication: 2008138254/755/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00072. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

### **Bermarmol Luxemburgo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.385.

### **CLOTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société tenue à Luxembourg en date du 22 octobre 2008 que:

1. L'assemblée générale a décidé de clôturer la liquidation.

2. L'assemblée générale a décidé que les documents et comptes de la Société seront déposés et conservés pour une durée de cinq ans à partir de cette publication, au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 octobre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138261/1035/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09929. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Europäische Klinik für Umweltmedizin Beteiligungs A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1341 Luxembourg, 3, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 59.554.

*Auszug des Protokolls der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 22.08.2008*

Die Versammlung beschließt die Mandate von Herrn Gunnar WAGNER, wohnhaft in D-24217 Schönberg, 2, Österwisch, Vorsitzender sowie von Herrn Ulrich FABER, wohnhaft in L-8156 Bridel, 10a, rue Wercollier und Herrn Michael KREUZEN, wohnhaft in D-54332 Wasserliesch, Römerstrasse 15 zu erneuern. Die Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung welche über den Jahresabschluss 2010 beschließt.

Außerdem beschließt die Versammlung MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg als Aufsichtskommissar zu wählen. Sein Mandat endet ebenfalls mit der ordentlichen Generalversammlung welche über den Jahresabschluss 2010 beschließt.

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung auf den heutigen Tag von 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg nach 3, Place Clairefontaine, L-1341 Luxembourg verlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Unterschrift

Référence de publication: 2008138248/1682/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09368. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Investazur S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 128.010.

Le siège social de la société a été dénoncé avec effet au 30 janvier 2008.

Le contrat de domiciliation de la société conclut avec la société Trust & Accounting Services Luxembourg S.à r.l. a été dénoncé avec effet au 30 janvier 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INVESTAZUR S.A.

Signature

Référence de publication: 2008138246/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07885. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080162358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Flyaway S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 73.698.

**EXTRAIT**

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale de l'actionnaire unique de la Société en date du 22 octobre 2008 que:

- La démission de Monsieur Jean-Yves Nicolas, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany de leur fonction d'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 a été acceptée.

- Le nombre d'administrateurs de la Société a été réduit de cinq à trois.

- Ont été nommés aux fonctions d'administrateur de catégorie B de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008:

\* Madame Nathalie Prieur, comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

\* Monsieur Roland De Cillia, expert comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg;

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui se tiendra en 2014.

Madame Nathalie Prieur a en outre été nommée président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

- La démission de la société CederLux-Services S.à r.l. de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008 a été acceptée.

- A été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008:  
La société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant son siège social au 47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui sera tenue en 2014.

- Le siège social de la Société est transféré du 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg au 11, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138257/9219/34.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00247. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

### **Ezpellor, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 142.608.

L'an deux mille huit, le dix octobre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EZPELLOR, dénommée ci-après "la Société", avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 3 octobre 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, et dont l'inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B est en cours.

#### *Bureau*

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Patrick VAN HEES, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

#### *Composition de l'assemblée*

Il existe actuellement 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de 10 (dix) euros chacune, toutes intégralement souscrites et libérées et représentant l'intégralité du capital social de EUR 31.000,- (trente et un mille euros).

Le nom de l'actionnaire unique représenté à l'assemblée et détenant la totalité des actions a été porté sur une liste de présence, signé par son mandataire, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Restera pareillement annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée, la procuration émanant de l'actionnaire unique représenté à la présente assemblée, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

#### *Exposé du Président*

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de € 969.000,- (neuf cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de € 31.000,- (trente et un mille euros) à € 1.000.000,- (un million d'euros), par la création et l'émission de 96.900 (quatre-vingt-seize mille neuf cents) actions nouvelles au même pair comptable que les actions existantes, et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Souscription et libération de l'intégralité des actions nouvelles ainsi créées par un apport en nature de 174.658 (cent soixante-quatorze mille six cent cinquante huit) actions d'une valeur nominale de € 10,- (dix euros), représentatives du capital de la société par actions simplifiée de droit français PARTITOR SAS, dont le siège social est établi au 174, boulevard Haussmann à F-75008 Paris 08, portant le numéro d'identification 433 852 555 R.C.S. Paris et dont le capital social s'élève

à € 11.896.000,- (onze millions huit cent quatre-vingt-seize mille euros), représenté par 1.189.600 (un million cent quatre-vingt-neuf mille six cents) actions identiques, d'une valeur nominale de € 10,- (dix euros) chacune.

3. Autorisation au Conseil d'Administration d'accomplir les modalités en rapport avec l'augmentation de capital.
4. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts pour l'adapter à l'augmentation de capital qui précède.
5. Divers.

II.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

#### *Constatation de la validité de l'assemblée*

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

#### *Résolutions*

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de € 969.000,- (neuf cent soixante-neuf mille euros) pour le porter de son montant actuel de € 31.000,- (trente et un mille euros) à € 1.000.000,- (un million d'euros), par la création et l'émission de 96.900 (quatre-vingt-seize mille neuf cents) actions nouvelles au même pair comptable que les actions existantes, et ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

##### *Souscription et Libération*

1.- Est à l'instant intervenu:

- Monsieur Maxime BONTOUX, administrateur de société et diplômé de la d'œnologie de Bordeaux, né le 14 janvier 1969 à Neuilly-sur-Seine, demeurant au 14, rue Georges Mandel, F-33110 Le Bouscat, France, dûment représentée par Patrick VAN HEES, juriste, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 octobre 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée " ne varietur " par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Monsieur Patrick VAN HEES, prénommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Maxime BONTOUX, prénommé, à 96.900 (quatre-vingt-seize mille neuf cents) actions nouvellement émises de la Société, et libérer entièrement ces actions nouvelles par un apport en nature de 174.658 (cent soixante-quatorze mille six cent cinquante huit) actions d'une valeur nominale de € 10,- (dix euros), représentatives du capital de la société par actions simplifiée de droit français PARTITOR SAS, dont le siège social est établi au 174, boulevard Haussmann à F- 75008 Paris 08, portant le numéro d'identification 433 852 555 R.C.S. Paris et dont le capital social s'élève à € 11.896.000,- (onze millions huit cent quatre-vingt-seize mille euros), représenté par 1.189.600 (un million cent quatre-vingt-neuf mille six cents) actions identiques, d'une valeur nominale de € 10,- (dix euros) chacune.

Toujours en vertu des pouvoirs conférés par la procuration évoquée ci-avant, le mandataire déclare à l'assemblée et au notaire instrumentant au nom du souscripteur :

- qu' il est le seul propriétaire de ces actions possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles sans qu'il soit requis de se référer à une quelconque autorisation;

- qu'il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne physique ou morale, publique ou privée pourrait revendiquer le droit d'acquérir par préférence une ou plusieurs des actions faisant l'objet de l'apport;

- que 1.014.941 (un million quatorze mille neuf cent quarante et une) actions de ladite société PARTITOR SAS, représentant une participation de 85,32% dans le capital de celle-ci, ont d'ores et déjà été vendues à la société EZPELLOR aux termes d'une convention sous seing privé signée préalablement aux présentes;

- que compte tenu des actions déjà acquises, l'apport portera la participation de EZPELLOR dans PARTITOR SAS à la totalité des actions émises par cette dernière représentant l'intégralité de son capital social, moins une action, soit 1.189.599 (un million cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf) actions sur 1.189.600 (un million cent quatre-vingt-neuf mille six cents).

- que toutes les formalités requises seront réalisées en France aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

- que si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert de ces actions, l'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies.

Le Mandataire présente en outre à l'assemblée et au notaire instrumentant les documents suivants:

\* un extrait du registre du commerce et des sociétés de PARTITOR SAS



- \* une copie de la convention de vente de 85,32% des actions PARTITOR SAS à EZPELLOR en date du 3 octobre 2008.
- \* une copie du registre des mouvements de titres de la société PARTITOR SAS
- \* le bilan et comptes récents de PARTITOR SAS

#### *Evaluation*

La valeur vénale nette de cet apport en nature est évaluée à € 969.000,- (neuf cent soixante-neuf mille euros).

#### *Rapport du réviseur*

Conformément aux articles 32-1 (5) et 26-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport en date du 6 octobre 2008 établi par le Réviseur d'Entreprises indépendant BDO Compagnie Fiduciaire, établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, représenté par Monsieur Marc Thill, qui conclut comme suit:

#### *Conclusion:*

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports d'un montant de EUR 969.000 ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 96.900 actions d'une valeur nominale de EUR 10 chacune."

Ce rapport restera annexé aux présentes.

En contrepartie de cet apport, la Société émettra 96.900 (quatre-vingt-seize mille neuf cents) actions nouvelles au même pair comptable que les actions existantes.

Sur quoi l'assemblée générale extraordinaire décide d'accepter lesdits souscription et paiement et d'émettre et d'attribuer les 96.900 (quatre-vingt-seize mille neuf cents) actions nouvelles au même pair comptable que les actions existantes, entièrement libérées à Monsieur Maxime BONTOUX, administrateur de société et diplômé de la d'œnologie de Bordeaux, né le 14 janvier 1969 à Neuilly-sur-Seine, demeurant au 14, rue Georges Mandel, F-33110 Le Bouscat, France.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'autoriser le Conseil d'Administration à accomplir toutes les modalités en rapport avec l'augmentation du capital social.

#### *Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent et afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions prédites, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) représenté par 100.000 (cent mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune."

#### *Demande en exonération du droit d'apport*

Le présent acte relate la décision de l'augmentation du capital social d'une société de capitaux luxembourgeoise pré-existante par émission d'actions émises en rémunération d'un apport en nature par lequel cette société obtient des parts portant à plus de soixante-cinq pour cent (en l'occurrence 99,999 %) sa participation dans le capital social émis d'une autre société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne (une société par actions simplifiée de droit français), et dès lors la société bénéficiaire de l'apport requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de son capital au droit fixe applicable, est estimé sans nul préjudice à la somme de € 2.200,- (deux mille deux cent euros).

#### *Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Patrick Van Hees, Sonia Boulard, Alexia Uhl, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 octobre 2008. LAC/2008/41325 - Reçu € 12,- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2008.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2008139007/9127/152.

(080163438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Société Luxembourgeoise du Bâtiment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 39.911.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138651/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09371. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Euler Hermes Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 36.134.

L'an deux mille huit, le treize octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Euler Hermes Ré", ayant son siège social au 19, rue de Bitbourg, Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B numéro 36.134, constituée suivant acte notarié en date du 8 février 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 150 du 26 mars 1991. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 février 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 842 du 5 septembre 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hervé MONIN, employé privé, avec adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Elisabeth DE MELO, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Valérie COQUILLE, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue de Bitbourg, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate :

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital social à concurrence de vingt-neuf millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent vingt-trois Euros huit cents (29.476.923,08 EUR) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent soixante-dix-huit mille soixante-seize Euros quatre-vingt-douze cents (1.278.076,92 EUR) à un montant de trente millions sept cent cinquante-cinq mille euros (30.755.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles, mais par augmentation de la valeur nominale et fixation de celle-ci à six cent quinze euros dix cents (615,10 EUR) chacune, moyennant versement en espèces d'un montant de sept millions trois cent soixante-neuf mille deux cent trente euros soixante-dix-sept cents (7.369.230,77 EUR), représentant vingt cinq pour cent (25% ) du capital à souscrire.

2) Souscription et libération.

3) Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

4) Modification du dernier alinéa de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante :

**Art. 9. Dernier alinéa**

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par le dirigeant agréé.

5) Suppression du troisième alinéa de l'article 10 des statuts.

6) Modification du dernier alinéa de l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante :

**Art. 17. Dernier alinéa**

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par le dirigeant agréé.

7) Modification du dernier alinéa de l'article 19 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 19. Dernier alinéa**

L'Assemblée générale peut décider d'attribuer la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de le reporter à nouveau, ou de le distribuer aux actionnaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de vingt-neuf millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent vingt-trois Euros huit cents (29.476.923,08 EUR) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent soixante-dix-huit mille soixante-seize Euros quatre-vingt-douze cents (1.278.076,92 EUR) à un montant de trente millions sept cent cinquante-cinq mille euros (30.755.000,- EUR) sans émission d'actions nouvelles.

*Souscription et Libération*

L'augmentation de capital est souscrite par l'actionnaire unique.

L'augmentation ainsi souscrite est libérée à concurrence de 25 % par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept millions trois cent soixante-neuf mille deux cent trente euros soixante-dix-sept cents (7.369.230,77 EUR), se trouve à libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer la désignation de la valeur nominale des actions à six cent quinze euros dix cents (EUR 615,10).

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.** "Le capital social est fixé à trente millions sept cent cinquante-cinq mille euros (30.755.000,- EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de six cent quinze euros dix cents (EUR 615,10) chacune."

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par le dirigeant agréé."

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de supprimer le troisième alinéa de l'article 10 des statuts.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 17 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou par le dirigeant agréé."

*Septième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article 19 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"L'Assemblée générale peut décider d'attribuer la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de le reporter à nouveau, ou de le distribuer aux actionnaires."

*Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société à la suite de son augmentation de capital s'élèvent à approximativement cent cinquante-quatre mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au nouveau siège social de la Société.

Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. MONIN, E. DE MELO, V. COQUILLE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 octobre 2008. Relation: EAC/2008/12907. Reçu cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre Euros soixante-deux Cents (29.476.923,08 à 0,5% = 147.384,62 EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008139004/239/105.

(080163294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**GDL IMOVEST S.A., Société Anonyme,  
(anc. S.E.C. Imovest S.A.).**

Siège social: L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

R.C.S. Luxembourg B 110.369.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre octobre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "S.E.C. IMOVEST S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 110.369 ayant son siège social à L-1650 Luxembourg au 6, avenue Guillaume, constituée par acte du notaire M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, en date du 5 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1438 du 22 décembre 2005. Aucune modification n'a eu lieu depuis.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Mario NOZZA, employé privé, demeurant à L-8528 Colpach-Haut.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Roberto SEDDIO, manager, domicilié professionnellement à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Bruno ABBATE, réviseur d'entreprise, domicilié professionnellement à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent trente (330) actions au porteur sans désignation d'une valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente-trois mille euros (EUR 33.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en "GDL IMOVEST S.A." et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Transfert du siège social de L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

3. Acceptation de la démission de Madame Carole Lefevre comme administrateur de catégorie A avec effet immédiat.

4. Nomination de Monsieur Bruno Abbate en tant qu'administrateur de catégorie A avec effet immédiat.

5. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La dénomination sociale de la Société est changée en "GDL IMOVEST S.A.".

En conséquence, l'article 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup> des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . alinéa 1<sup>er</sup> .** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: "GDL IMOVEST S.A.".

131877

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume à L-2533 Luxembourg, 69, rue de la Semois.

*Troisième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Madame Carole Lefevre en tant qu'administrateur de catégorie A avec effet immédiat et lui accorde pleine décharge pour l'exécution de son mandat.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer avec effet immédiat Monsieur Bruno Abbate, réviseur d'entreprises, né le 2 septembre 1965 à Santa Maria di Capua (Italie), demeurant à B-6720 Habay-la-Neuve, 19, rue Bernard d'Everlange, comme administrateur de catégorie A pour la période allant jusqu'à la l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2010.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée,

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Nozza, R. Seddio, B. Abbate et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 octobre 2008. LAC/2008/43915 - Reçu douze euros (12,- €)

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008138962/5770/61.

(080163139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**JRF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 140.993.

L'an deux mille huit, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Jean-Richard FABRELLO, gérant de sociétés, demeurant à F-57100 Thionville (France), 61, rue Château Jeannot, né à Amnéville, le 24 février 1962,

ici représenté par Madame Elise LETHUILLIER, sous-directeur principal, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 29 septembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Le comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que Monsieur Jean-Richard FABRELLO, prénommé, est l'associé unique de la société à responsabilité limitée "JRF Luxembourg S.à.r.l.", immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.993, ayant son siège social au L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2194 du 9 septembre 2008;

- Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes entièrement libérées;

- Que l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'Associé unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de huit millions d'euros (EUR 8.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à huit millions douze mille cinq cents euros (EUR 8.012.500,-), par la création et l'émission de trois cent vingt mille (320.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes.

*Souscription - Libération*

Sont ensuite intervenus aux présentes:

1) Monsieur Jean-Richard FABRELLO, ici représenté par Madame Elise LETHUILLIER, précitée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 septembre 2008,

lequel déclare souscrire trois cent dix-huit mille sept cent cinquante-deux (318.752) nouvelles parts sociales.

2) Madame Nathalie KRACHMANIAN, sans profession, née à Nice, le 30 avril 1964, demeurant à F-57100 Thionville (France), 61, rue Château Jeannot,

ici représentée par Madame Elise LETHUILLIER, précitée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 septembre 2008

laquelle déclare souscrire mille deux cent quarante-huit (1.248) nouvelles parts sociales.

Les trois cent vingt mille (320.000) nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées par un apport en nature consistant en l'apport de deux cent soixante-six mille six cents (266.600) parts sociales d'une valeur nominale de UN EURO (EUR 1,-) chacune, représentant 100% des parts sociales de la société JRF Finances S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social à 14, rue de l'Ecole des Mines, F-57100 Thionville (France), enregistré sous le numéro RCS B 437 751 852.

Les parts sociales apportées ont fait l'objet d'un rapport daté du 29 septembre 2008 établi par HRT Révision S.à r.l., Réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg B 51.238 qui conclut comme suit:

#### «Conclusion

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de l'apport ne correspond pas au moins à 320.000 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune à émettre en contrepartie.

Ce rapport est émis uniquement dans le cadre de l'augmentation de capital de JRF Luxembourg S.à r.l. de EUR 8.000.000,- et ne peut être utilisé à d'autres fins sans notre accord préalable.»

Il résulte d'un certificat délivré par le gérant de JRF Finances S.à r.l. émis en date du 1<sup>er</sup> octobre 2008, qui déclare et confirme que:

«- Monsieur Jean-Richard FABRELLO et Madame Nathalie KRACHMANIAN sont propriétaires de deux cent soixante-six mille six cents (266.600) parts sociales correspondant à 100% du capital social de la Société «JRF Finances S.à r.l.» (à concurrence de 265.564 parts sociales pour Monsieur FABRELLO et à concurrence de 1.036 parts sociales pour Madame KRACHMANIAN);

- ces parts sociales sont entièrement libérées;
- Monsieur Jean-Richard FABRELLO et Madame Nathalie KRACHMANIAN sont les seuls ayant droits sur ces parts sociales et ayant les pouvoirs d'en disposer;
- aucune des parts sociales n'est grevée de gage ou d'usufruit, il n'existe aucun droit à disposition des tiers d'acquiescer un tel gage ou usufruit et aucune des parts sociales n'est sujette à saisie;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de se voir attribuer une ou plusieurs parts sociales;
- selon la loi française et les statuts de la société, ces parts sociales sont librement transmissibles.
- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des parts sociales de la société, requises par la loi française, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.
- Les parts sociales apportées, (deux cent soixante-six mille six cents (266.600) parts sociales) ont une valeur au moins égale à huit millions d'euros (EUR 8.000.000,-), cette valeur étant basée sur des principes comptables généralement acceptés ainsi que d'un rapport de réviseur daté du 29 septembre 2008, tel qu'annexé.
- Toute différence entre la valeur nominale des parts sociales émises et l'apport en nature (ici EUR 0) sera transféré sur un compte de prime d'émission.»

Ledit certificat et le rapport de réviseur, après signature "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement des autorités luxembourgeoises.

#### Deuxième résolution:

Les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la société qui aura la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à HUIT MILLIONS DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (8.012.500,- EUR) représenté par TROIS CENT VINGT MILLE CINQ CENTS (320.500) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

#### Frais

Dans la mesure où l'apport en nature a pour résultat une participation de la Société de plus de 65%, en l'espèce 100% des parts émises par une société existant dans l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

Les dépenses, coûts, frais et honoraires, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société suite au présent acte, sont estimés à QUATRE MILLE EUROS (EUR 4.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-R. FABRELLO, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 octobre 2008. LAC/2008/41848 - Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008139005/220/100.

(080163373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**Stemper S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 32.925.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138653/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09370. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**GIV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.261.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le premier février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

la société "Parnell International Corporation", une société constituée et existant sous les lois de la République du Panama, établie et ayant son siège social au PH Plaza 2000 Building, 50th Street, 16th Floor, Po Box 0816-01098, ici représentée par:

la société "LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.", en abrégé "INTERCONSULT", une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, en vertu d'une procuration générale donnée à Panama-City (République du Panama), en date du 20 juin 1997, dont une copie, signée "ne varietur" par les comparants et le notaire, restera annexée au présent acte.

La société mandataire est représentée aux fins des présentes par:

- a) Monsieur Federigo CANNIZZARO, Juriste, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;
- b) Monsieur Jean-Marc DEBATY, Administrateur de Société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

les deux agissant en leurs qualités de signataires autorisés de ladite société et habilités à l'engager valablement par leur signature conjointe,

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

1.- Que la société "Parnell International Corporation", prédésignée, est la seule et unique associée de la société "GIV Luxembourg S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

constituée suivant acte notarié dressé en date du 6 février 2006, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 893 du 06 mai 2006, page 42819;

2.- Que les statuts de la Société furent modifiés dernièrement suivant acte notarié daté du 1<sup>er</sup> février 2007, lequel acte de modification a été enregistré à Luxembourg A.C., le 6 février 2007, volume 31CS, folio 86, case 5 et en voie de publication au Mémorial.

3.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à VINGT-CINQ MILLE DE LIVRES STERLING (25.000,- GBP) et se trouve représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, toutes d'une valeur nominale de CENT LIVRES STERLING (100,- GBP) chacune, toutes intégralement libérées;

4.- Qu'en tant qu'associée unique la société "Parnell International Corporation" déclare dissoudre ladite Société avec effet immédiat.

5.- Que l'associée unique, en sa qualité de détenteur unique des parts sociales de la Société déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société qu'il soit occulte et inconnu à ce moment;

6.- Que partant la Société soit et est par le présent acte liquidée;

7.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour; et

8.- Que les livres, documents et pièces relatifs à la Société resteront conservés durant cinq ans au 7 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

9.- Que l'associée unique déclare prendre à sa charge tous les frais résultant du présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire de la partie comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. CANNIZZARO, J.M. DEBATY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 février 2008. Relation: EAC/2008/1938. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): OEHMEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 février 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008139008/239/55.

(080162599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

### **Cellex Chemie A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 27.886.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 29 septembre 2008*

1. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. M. Xavier SOULARD, administrateur de sociétés, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. M. Pietro LONGO a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Eric MAGRINI a été reconduit dans son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. La société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Veillez prendre note du changement de siège social du commissaire aux comptes suivant:

La société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA a été transférée à L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CELLEX CHEMIE A.G.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138612/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08591. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.



**C+F Confectionery and Foods S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 75.750.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2008*

Monsieur Pietro LONGO, administrateur de sociétés, né à Luxembourg, le 13 septembre 1970, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur André WILWERT, démissionnaire, dont il achèvera le mandat qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 15.10.2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour C + F CONFECTIONERY AND FOODS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138610/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08588. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Rosenberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 92.812.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 avril 2008*

1. M. Eric MAGRINI a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

2. MM. Philippe TOUSSAINT et Pietro LONGO ont été reconduits dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 22 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ROSENBERG S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138611/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**ACGH S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. Atlas Capital Group Holding S.A.).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 78.314.

In the year two thousand eight, on the fourteenth day of October.

Before Us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

Is held an Extraordinary General Meeting of the members of "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A.", société anonyme holding, having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered at the Trade and Companies' Register of Luxembourg number B 78.314, incorporated by deed of M<sup>e</sup> Edmond SCHROEDER, then notary residing in Mersch, on October 10, 2000, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C" number 264 on April 12th, 2001. The articles of Association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary acting in replacement of M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on November 14, 2006, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C" number 2455 on December 30th, 2006.

The meeting is presided over by Mr Pierre LENTZ, "licencié en sciences économiques", residing professionally in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman appoints as secretary Mrs Ekaterina DUBLET, private employee, residing professionally at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The meeting elects as scrutineer Mrs Alexia UHL, lawyer, residing professionally at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman requests the notary to document that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, will remain annexed to be registered with this deed.

II.- As appears from the attendance list, the 1,534,071 (one million five hundred thirty-four thousand and seventy-one) common shares and 31,396 (thirty-one thousand three hundred ninety-six) common redeemable shares, representing the whole share capital of the company, are represented, so the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Change of the company's denomination from "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A." to "ACGH S.A."
2. Amendment of the first article of the by-laws, which henceforth will read as follows:

English version:

**Art. 1.** "There exists ACGH S.A., société anonyme holding, governed by these articles and by the relevant legislation."

French version:

**Art. 1<sup>er</sup>.** "Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de ACGH S.A., régie par les présents statuts et par les dispositions légales."

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to change the denomination of the company's name from "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A." to "ACGH S.A."

#### *Second resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolution, the general meeting decides to amend the first article of the by-laws, which henceforth will read as follows:

**Art. 1.** "There exists ACGH S.A., société anonyme holding, governed by these articles and by the relevant legislation."

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company, have been estimated at about one thousand euros (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same is thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French followed by an English translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français:**

L'an deux mille huit, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A.", une société anonyme holding, ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.314, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 13 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 12 avril 2001. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant agissant en remplacement de M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2455 du 30 décembre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président désigne comme secrétaire Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.534.071 (un million cinq cents trente-quatre mille soixante-onze) actions ordinaires et 31.396 (trente et un mille trois cents quatre-vingt-six) actions ordinaires rachetables, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

3. Changement de la dénomination de la société de "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A." en "ACGH S.A.".

4. Modification de l'article 1 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante :

Version anglaise:

**Art. 1.** "There exists ACGH S.A., société anonyme holding, governed by these articles and by the relevant legislation."

Version française:

**Art. 1<sup>er</sup>.** "Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de ACGH S.A., régie par les présents statuts et par les dispositions légales."

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société de "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A." en "ACGH S.A.".

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 1 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** "Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de ACGH S.A., régie par les présents statuts et par les dispositions légales."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société s'élève à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, le texte anglais fera foi en cas de divergences entre les deux.

Dont acte, fait et Passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. LENTZ, E. DUBLET, A. UHL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 octobre 2008. LAC/2008/41852 - Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008139012/220/116.

(080163360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**AC (Luxembourg) S. à r. l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ATLAS CAPITAL (Luxembourg) S.à r.l.).**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 78.635.

L'an deux mille huit, le quatorze octobre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A comparu:

ACGH S.A. (anciennement ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A.), une société anonyme holding ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.314, constituée suivant acte reçu pardevant Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 264 du 12 avril 2001,

ici représentée par Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 7 octobre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est la seule et unique associée de la société ATLAS CAPITAL (Luxembourg) S.à r. l., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 78.635, constituée le 18 octobre 2000 par acte de M<sup>e</sup> SCHROEDER, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 341 du 10 octobre 2001, (la "société").

Tout ceci ayant été déclaré, la comparante, représentée comme dit ci-avant, détenant cent pour-cent (100%) du capital de la société, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de modifier la dénomination de la société de "ATLAS CAPITAL (Luxembourg) S. à r. l." en "AC (Luxembourg) S.à r.l."

*Seconde résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de AC (Luxembourg) S. à r. l., régie par les présents statuts et par les dispositions légales."

*Troisième résolution*

Suite au changement de dénomination de l'associée unique de "ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A." en "ACGH S.A." suivant acte du notaire instrumentant antérieurement aux présentes, l'associée unique décide en conséquence de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à USD 1.100.000,- (un million cent mille dollars américains), représenté par 11.000 (onze mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars américains) chacune, toutes détenues par ACGH S.A., ayant son siège social à Luxembourg."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. LENTZ, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 octobre 2008. LAC/2008/41853 - Reçu douze euros (EUR 12,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008139013/220/53.

(080163343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**LEG II Euro Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 89.972.

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of October.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

**THERE APPEARED:**

"LaSalle Euro Growth II S.C.A.", a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

here represented by Mrs Cathy BLONDEL, legal assistant, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 23 October 2008.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "LEG II Euro Holdings S.à r.l." (hereinafter "the Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 89.972, having its registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on November 18, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1798 of December 19, 2002. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on February 22, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1084 of June 7, 2007.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the sole partner decides to dissolve the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the sole partner decides to appoint as liquidators with individual signature:

(a) Ms Stéphanie DUVAL, manager, with professional residence at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and

(b) Mr Martin POLLARD, manager, with professional residence at 33 Cavendish Square, London W1A 2NF (United Kingdom).

The liquidators have the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidators may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidators may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidators are relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidators may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of their powers it determines and for the period it will fix.

The liquidators may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

"LaSalle Euro Growth II S.C.A.", une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

représentée par Madame Cathy BLONDEL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 23 octobre 2008.

La procuration signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est l'associé unique de la société "LEG II Euro Holdings S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89972, ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 18 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1798 du 19 décembre 2002. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 22 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1084 du 7 juin 2007.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

En conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'associé unique décide de dissoudre la Société.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'associé unique décide de nommer comme liquidateurs avec signature individuelle:

(a) Madame Stéphanie DUVAL, gérant, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et

(b) Monsieur Martin POLLARD, gérant, demeurant professionnellement au 33 Cavendish Square, Londres W1A 2NF (Grande Bretagne).

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les liquidateurs peuvent accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Les liquidateurs peuvent exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Les liquidateurs n'ont pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Les liquidateurs pourront, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'ils fixeront.

Les liquidateurs pourront distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date q'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. BLONDEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 3 novembre 2008. Relation: EAC/2008/13606. Reçu douze Euros (12,- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008139011/239/103.

(080163234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

**Scantrust S.A., Société Anonyme,**

**(anc. Scantrust Holding S.A.).**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 31.115.

Im Jahre zweitausendacht, den einundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph WAGNER, mit dem Amtssitz zu Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg),

versammelten sich in außerordentlicher Gesellschafterversammlung die Gesellschafter der Gesellschaft "SCANTRUST HOLDING S.A.", eine Aktiengesellschaft mit Sitz in 12 rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von und zu Luxemburg, Sektion B unter der Nummer 31 115, gegründet gemäß notarieller Urkunde aufgenommen am 03. Juli 1989, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 354 vom 30. November 1989.

Die Satzung der Gesellschaft wurde seither nicht mehr abgeändert.

Die Versammlung wurde eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Malika BLAISE-SEMACHA, Angestellte, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Der Vorsitzende ernennt zum Schriftführer Frau Marie-Thérèse STELMES-NGO NSOMBAY, Angestellte, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Die Gesellschafterversammlung wählt zum Stimmenzähler Herrn Yuri AUFFINGER, avocat à la Cour, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Der Stimmenzähler bestätigt, dass das Aktienkapital vollständig vertreten ist. Die Anwesenheitsliste wird von dem Vorsitzenden, dem Schriftführer und dem Stimmenzähler unterschrieben und dem vorliegenden Protokoll beigelegt.

Der Vorsitzende stellt daraufhin Folgendes fest:

I.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

1) Streichung des Nennwertes der eintausendzweihundertfünfzig (1'250) bestehenden Aktien des Gesellschaftskapitals.  
2) Umstellung des Gesellschaftskapitals von LUF (Luxemburger Franken) auf EUR (EURO), gemäß dem offiziellen Wechselkurs von 40,3399 LUF gegen 1.- EUR, so dass sich das gesamte Gesellschaftskapital von nun an auf 30'986,69 EUR beläuft, eingeteilt in 1'250 Aktien ohne Nennwert.

3) Aufstockung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von 13,31 EUR um es von seinem Betrag nach Umstellung auf EURO von 30'986,69 EUR auf denjenigen von 31'000.- EUR zu bringen ohne Ausgabe von neuen zusätzlichen Aktien und durch Einzahlung in bar der Summe von 13,31 EUR.

4) Festsetzung eines neuen Nennwertes pro Aktie auf einunddreißig Euro (31.- EUR) und demzufolge Herabsetzung der Zahl der Aktien von eintausendzweihundertfünfzig (1'250) auf eintausend (1'000), die dann das gesamte Aktienkapital von einunddreißigtausend Euro (31'000.- EUR) vertreten werden.

5) Abänderung, mit sofortiger Wirkung, des Gesellschaftszwecks durch Aufhebung der Bestimmungen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften, um diesen Zweck folgenden neuen Wortlaut zu geben:

"Der Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern."

6) Im Zusammenhang mit dem Verzicht die Gesellschaft unter dem Gesetz vom 31. Juli 1929 betreffend die Holdinggesellschaften weiter zuführen, Abänderung der Firmenbezeichnung von "SCANTRUST HOLDING S.A." in "SCANTRUST S.A."

7) Beschluß über eine vollständige Neufassung der Satzung der Gesellschaft auf Deutsch, wobei zu beachten ist, dass die englische Fassung, die seit ihrer Gründung über die deutsche Fassung Vorrang hatte, vollständig gestrichen wird. Diese Neufassung enthält ebenfalls auch alle neuen Bestimmungen die durch das Gesetz vom 25. August 2006, welches das abgeänderte Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften abgeändert hat, vorgesehen sind.

II.- Die Anwesenden und die vertretenen Gesellschafter und deren Bevollmächtigte sowie die Anzahl ihrer Aktien sind in einer Anwesenheitsliste aufgeführt, die von den anwesenden Gesellschaftern und ihren Bevollmächtigten sowie dem Versammlungsvorstand unterzeichnet und dem vorliegenden Protokoll beigelegt wird.

III.- Aus der Anwesenheitsliste ergibt sich, dass sämtliche eintausendzweihundertfünfzig (1'250) Aktien, die das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, auf der gegenwärtigen Versammlung anwesend oder vertreten sind. Die anwesenden oder vertretenen Gesellschafter bekennen sich als ordnungsgemäß einberufen und erklären, vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden konnte.

IV.- Die gegenwärtige Gesellschafterversammlung ist somit ordnungsgemäß zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung beraten.

Nach eingehender Beratung fasste die außerordentliche Gesellschafterversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluß*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt den gegenwärtigen Nennwert der bestehenden eintausendzweihundertfünfzig (1'250) Aktien vorübergehend zu streichen.

#### *Zweiter Beschluß*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt die sofortige Umwandlung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken (LUF) in Euro (EUR) zum offiziellen Wechselkurs von VIERZIG Komma DREIUNDDREISSIGNEUNUNDNEUNZIG LUXEMBURGER FRANKEN (40,3399 LUF) gegen einen Euro (1.- EUR), welches demzufolge ein Kapital ergibt von DREIßIGTAUSENDNEUN-HUNDERTSECHSUNDACHTZIG EURO und NEUNUNDSECHZIG CENTS (30'986,69 EUR) eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig (1'250) Aktien ohne Nennwert.

#### *Dritter Beschluß*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt das gezeichnete Kapital der Gesellschaft um einen Betrag von dreizehn Euro und einunddreißig Cents (13,31 EUR) aufzustocken um es von seinem Betrag nach Umstellung auf EURO von dreißigtausendneun-hundertsechundachtzig Euro und neunundsechzig Cents (30'986,69 EUR) auf denjenigen von einunddreißigtausend Euro (31'000.- EUR) zu bringen ohne Ausgabe von neuen zusätzlichen Aktien aber jedoch durch Einzahlung in bar der Summe von dreizehn Euro und einunddreißig Cents (13,31 EUR).

Der Nachweis dieser Einzahlung von dreizehn Euro und einunddreißig Cents (13,31 EUR) wurde dem Notar erbracht, der dies auch bestätigt.

#### *Vierter Beschluß*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt einen neuen Nennwert der Aktien auf einunddreißig Euro (31.- EUR) pro Aktie festzulegen und demzufolge wird auch die Zahl der Aktien herabgesetzt so dass ab jetzt das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital von einund-dreißigtausend Euro (31'000.- EUR) dargestellt wird durch eintausend (1'000) voll eingezahlte Aktien mit einem Nennwert von je einunddreißig Euro (31.- EUR).

Dem Verwaltungsrat werden alle Vollmachten zuerteilt sämtliche Konten in den Büchern der Gesellschaft auf EURO (EUR) umzustellen und zugleich die eintausend (1'000) neuen Aktien mit dem neuen Nennwert von je einunddreißig Euro (31.- EUR) gegen die alten Aktien umzutauschen und desweiteren die alten Aktien zu annullieren.

#### *Fünfter Beschluß*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt den Gesellschaftszweck, mit sofortiger Wirkung, abzuändern indem die Bestimmungen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften aufgehoben werden, so dass nunmehr dieser Zweck folgenden neuen Wortlaut erhält:

"Der Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern."

#### **SECHSTER BESCHLUß**

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt, im demselben Zusammenhang mit dem Verzicht die Gesellschaft unter dem Gesetz vom 31. Juli 1929 betreffend die Holdinggesellschaften weiter zuführen, die Firmenbezeichnung der Gesellschaft von "SCANTRUST HOLDING S.A." in "SCANTRUST S.A." abzuändern.

#### *Siebter Beschluß*

Um alles Vorstehendem Rechnung zu tragen beschließt die außerordentliche Gesellschafterversammlung zur einer vollständigen Neufassung der Satzung der Gesellschaft auf Deutsch zu schreiten, wobei zu beachten ist, dass die englische Fassung, die seit ihrer Gründung über die deutsche Fassung Vorrang hatte, vollständig gestrichen wird.

Außerdem wird bei dieser Neufassung auch beachtet, dass alle neuen Bestimmungen die durch das Gesetz vom 25. August 2006, welches das abgeänderte Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften abgeändert hat, vorgesehen sind, berücksichtigt werden.

Die bestehende Satzung erhält dementsprechend nun folgenden neuen Wortlaut:

"SCANTRUST S.A."

Aktiengesellschaft

Gesellschaftssitz: L-1148 Luxemburg, 12 rue Jean l'Aveugle.

R.C.S Sektion B Nummer 31 115.



*"Name - Sitz - Zweck - Dauer*

**Art. 1.** Es besteht hiermit eine luxemburgische Gesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft, die den Namen "SCANTRUST S.A." führt.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt, Großherzogtum Luxemburg.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen und Zweigstellen sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Innerhalb der Stadt Luxemburg kann der Sitz der Gesellschaft durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates verlegt werden. Die Verlegung des Gesellschaftssitzes außerhalb der Stadt Luxemburg kann nur durch Gesellschafterbeschluss und zu den Voraussetzungen einer Satzungsabänderung erfolgen.

**Art. 3.** Der Zweck der Gesellschaft ist die Durchführung sämtlicher Geschäfte, welche direkt oder indirekt mit dem Erwerb, der Verwaltung, der Kontrolle und der Verwertung von Beteiligungen an allen in- oder ausländischen Unternehmen zusammenhängen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonst jedweder Art, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonst jedweder Art veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete, oder dieselben ergänzenden, Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft darf außerdem alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf die vorbenannten Geschäfte beziehen oder deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

*Gesellschaftskapital*

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31'000.- EUR), eingeteilt in eintausend (1'000) voll eingezahlte Aktien von je einunddreißig Euro (31.- EUR).

Das Gesellschaftskapital kann ein- oder mehrmals durch Ausgabe neuer Aktien gegen Bar- oder Sacheinlagen oder nach Umwandlung von freien Rücklagen in Aktienkapital durch Ausgabe von Gratisaktien beziehungsweise durch eine Erhöhung des Nominalwertes bestehender Aktien erhöht werden.

Im Falle einer Ausgabe neuer Aktien haben die Aktionäre das Recht auf Zuteilung eines ihrem Anteil an dem bisherigen Aktienkapital entsprechenden Teiles der neuen Aktien, sofern nicht ein entgegenstehender Beschluss der Gesellschafterversammlung vorliegt. Dieses Recht wird bezüglich der Form, der Frist und der Bedingungen so ausgeübt, wie sie von der Gesellschafterversammlung beschlossen worden ist.

*Aktien*

**Art. 6.** Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, je nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien aufgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingung ihre eigenen Aktien erwerben.

*Verwaltungsrat*

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Der Verwaltungsrat wird von der Generalversammlung bestellt.

Die Generalversammlung bestimmt die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder.

Die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder darf sechs Jahre nicht überschreiten. Die Mitglieder des Verwaltungsrates können wiedergewählt werden.

Die Generalversammlung kann ein Mitglied des Verwaltungsrates jederzeit abberufen.

Wird die Stelle eines von der Generalversammlung bestellten Verwaltungsratsmitgliedes frei, können die so ernannten verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen. In diesem Fall erfolgt die endgültige Wahl durch die nächste Generalversammlung.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat ist befugt, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Geschäfte vorzunehmen, welche nicht durch das Gesetz oder durch diese Satzung ausdrücklich der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft gerichtlich und außergerichtlich.

Ferner kann der Verwaltungsrat Vollmachten für einzelne Geschäftsbereiche und Sondervollmachten für Einzelgeschäfte an seine Mitglieder oder an Dritte erteilen.

**Art. 9.** Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden und einen oder mehrere Stellvertreter.

Der Vorsitzende erläßt unter Bekanntgabe des Ortes, der Zeit und der Tagesordnung die Einladungen zu Sitzungen des Verwaltungsrates, so oft die Angelegenheiten der Gesellschaft dies erfordern, sowie auf Antrag eines Mitgliedes.

Wenn die Zustimmung aller Verwaltungsratsmitglieder vorliegt, kann auf ein Einberufungsverfahren verzichtet werden. Für Sitzungen, für die sowohl der Sitzungstermin als auch der Sitzungsort in einem früheren Beschluss des Verwaltungsrates festgelegt wurden, bedarf es keiner gesonderten Einberufung.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates, das an der Teilnahme an einer Sitzung verhindert ist, kann ein anderes Mitglied schriftlich (per Brief, Telefax, oder E-Mail) zu seiner Vertretung bevollmächtigen. Ein Mitglied des Verwaltungsrates kann mehrere andere Mitglieder vertreten, vorausgesetzt mindestens zwei Mitglieder sind bei der Sitzung anwesend.

Jedes Mitglied des Verwaltungsrates kann an einer Sitzung per Konferenzschaltung oder einer ähnlichen Kommunikationstechnik, welche erlaubt, dass die teilnehmenden Personen sich gegenseitig verständigen können, teilnehmen. In diesem Fall gilt das entsprechend teilnehmende Mitglied des Verwaltungsrates als persönlich anwesend.

Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig sofern die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Ist die Beschlussfähigkeit aufgrund von eventuell bestehenden Interessenkonflikten nicht erreichbar, so können die nicht von dem Interessenkonflikt betroffenen Mitglieder nichtsdestotrotz gültig Beschlüsse fassen. Falls nicht mindestens zwei anwesende Mitglieder nicht von einem Interessenkonflikt betroffen sind, so ist der betreffende Beschluss zwecks Beratung und Entscheidung an die Generalversammlung der Aktionäre weiterzuleiten.

Die Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst.

Auf Veranlassung des Vorsitzenden oder seines Stellvertreters und im Einverständnis aller Mitglieder können im Dringlichkeitsfall Beschlüsse auch auf schriftlichem Wege gefasst werden (Umlaufbeschlüsse). Das Verfahren des Umlaufbeschlusses ist nur zulässig, wenn sich die Gesamtheit der Mitglieder des Verwaltungsrates mit dem Inhalt der vorgeschlagenen Beschlüsse einverstanden erklärt. Als schriftliche Beschlussfassung im Sinne eines Umlaufbeschlusses gelten ebenfalls die Stimmabgabe per Brief, Telefax, oder E-Mail.

Die Verhandlungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates sind, unbeschadet des vorstehenden Absatzes, durch Protokolle zu beurkunden die vom Vorsitzenden und vom Protokollführer zu unterzeichnen sind.

Die Beglaubigung von Auszügen erfolgt in der Regel durch den Vorsitzenden und den Protokollführer, der nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muss. Sie kann auch durch zwei beliebige Mitglieder vorgenommen werden.

Falls ein Verwaltungsratsmitglied ein persönliches, der Gesellschaft entgegengesetztes Interesse an einem Geschäft der Gesellschaft hat, welches dem Verwaltungsrat zwecks Beratung und/oder Entscheidung vorgelegt wird, muss es den Verwaltungsrat davon unterrichten und darf an der Beratung und Entscheidung zu einem solchen Geschäft nicht teilnehmen. Dieses Geschäft, sowie das Interesse, das ein Verwaltungsratsmitglied daran hat, werden der nächsten Versammlung der Aktionäre zur Kenntnis gebracht.

Kein Vertrag bzw. kein anderes Geschäft zwischen der Gesellschaft und anderen Gesellschaften oder Unternehmen wird durch die Tatsache berührt oder ungültig, dass einer oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft ein persönliches Interesse haben oder Verwaltungsratsmitglieder, Gesellschafter, Teilhaber, Prokuristen oder Angestellte einer anderen Gesellschaft oder eines anderen Unternehmens sind. Ein Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft, das gleichzeitig Funktionen als Verwaltungsratsmitglied, Geschäftsführer oder Angestellter in einer anderen Gesellschaft oder Firma ausübt, mit der die Gesellschaft Verträge abschließt oder sonstwie in Geschäftsverbindung tritt, ist aus dem alleinigen Grunde seiner Zugehörigkeit zu dieser Gesellschaft oder Firma nicht daran gehindert, zu allen Fragen bezüglich eines solchen Vertrags oder eines solchen Geschäfts seine Meinung zu äußern, seine Stimme abzugeben oder sonstige Handlungen vorzunehmen.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat kann die tägliche Geschäftsführung und die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates und an Personen, die nicht dem Verwaltungsrat angehören, übertragen (Geschäftsführer).

**Art. 11.** Der Verwaltungsrat hat die Befugnisse, alle Geschäfte zu tätigen, die notwendig oder zweckmäßig sind, um den Gesellschaftszweck zu erfüllen, außer solchen, die durch Gesetz oder Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft nach außen.

Die Gesellschaft wird durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern vertreten. Im Rahmen der täglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift von zwei gemäß Artikel 10 mit der täglichen Geschäftsführung betrauten Geschäftsführern vertreten, wovon wenigstens einer zugleich Verwaltungsratsmitglied sein muss.

#### *Aufsicht*

**Art. 12.** Mit der Aufsicht und der Kontrolle über die Tätigkeit der Gesellschaft werden ein oder mehrere Kommissare betraut, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen. Die Generalversammlung bestellt den bzw. die Kommissare und legt deren Amtsdauer fest, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Die Generalversammlung kann den bzw. die Kommissare jederzeit abberufen. Der bzw. die Kommissare können wiedergewählt werden.

### Gesellschafterversammlung

**Art. 13.** Die Gesellschafterversammlung befindet über alle Angelegenheiten, die laut Gesetz oder Satzung in ihre Zuständigkeit fallen.

Insbesondere sind der Gesellschafterversammlung folgende Befugnisse vorbehalten:

- a) die Satzung zu ändern;
- b) die Mitglieder des Verwaltungsrats zu bestellen und abzurufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- c) die Berichte des Verwaltungsrats entgegenzunehmen;
- d) die jährliche Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zu genehmigen;
- e) die Mitglieder des Verwaltungsrats zu entlasten;
- f) über die Verwendung des Jahresergebnisses zu beschließen;
- g) die Gesellschaft aufzulösen.

**Art. 14.** Am ersten Montag des Monats Mai eines jeden Jahres um 10.00 Uhr findet die ordentliche Gesellschafterversammlung der Aktionäre am Sitz der Gesellschaft oder an einem andern in der Einladung angegebenen Ort statt. Fällt dieser Tag auf einen Tag, der nicht Bankarbeitstag ist, wird die Gesellschafterversammlung am nächsten Bankarbeitstag abgehalten.

**Art. 15.** Es können jederzeit weitere Gesellschafterversammlungen an beliebigen Orten innerhalb des Großherzogtums Luxemburg einberufen werden.

Gesellschafterversammlungen einschließlich der jährlichen Gesellschafterversammlung können auch im Ausland abgehalten werden, wenn die Geschäftsführung dies aus Gründen der höheren Gewalt beschließt; eine solche Entscheidung ist unanfechtbar.

**Art. 16.** Die Gesellschafterversammlung kann durch den Verwaltungsrat einberufen werden. Sie muss mit einer Frist von einem Monat einberufen werden, wenn Aktionäre, die mindestens ein zehntel (1/10tel) des Gesellschaftskapitals vertreten, dies in einem schriftlichen, die Tagesordnung enthaltenden Gesuch an den Verwaltungsrat verlangen.

**Art. 17.** Die Einberufungen zu Gesellschafterversammlungen erfolgen gemäß Artikel 70 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, einschließlich der Änderungsgesetze.

Im Falle von Namensaktien können die Generalversammlungen durch Einschreibebriefe an alle Namensaktionäre einberufen werden. Die Einberufungsfrist beträgt mindestens acht Kalendertage.

Sind alle Aktionäre anwesend oder vertreten und verzichten auf das Einberufungsverfahren, so kann die Generalversammlung auch ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Die Tagesordnung der Generalversammlung wird vom Verwaltungsrat festgelegt. Aktionäre, die zusammen mindestens ein Zehntel (1/10tel) des Gesellschaftskapitals vertreten, können vor der Einberufung der Generalversammlung die Aufnahme einzelner Punkte auf die Tagesordnung verlangen.

Vorsitzender der Generalversammlung ist grundsätzlich der Vorsitzende des Verwaltungsrates, sonst der stellvertretende Vorsitzende, ein sonstiges Mitglied des Verwaltungsrates oder eine sonst von der Generalversammlung bestimmte Person. Der Vorsitzende ernennt einen Schriftführer und die Aktionäre wählen mindestens einen Stimmenprüfer.

**Art. 18.** Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Gesellschafterversammlung teilzunehmen.

Ein Aktionär kann sich aufgrund einer Vollmacht, die auch privatschriftlich erteilt werden kann, durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten für eine beliebige Zahl von Aktien vertreten lassen.

**Art. 19.** Vorbehaltlich der durch das Gesetz vorgesehenen Einschränkungen gibt jede Aktie Anrecht auf eine Stimme. Beschlüsse, die keine Satzungsabänderung zum Gegenstand haben, können auch dann gültig gefasst werden, wenn nicht die Hälfte der Aktionäre anwesend oder vertreten ist.

Mitglieder des Verwaltungsrates sind bei Beschlüssen über die Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder nicht stimmberechtigt. Sie dürfen sich dabei auch nicht durch Dritte vertreten lassen.

### Rechnungslegung - Jahresergebnis

**Art. 20.** Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tag der Gründung und endet am darauf folgenden 31. Dezember.

**Art. 21.** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres erstellt der Verwaltungsrat ein Inventar mit der Angabe der beweglichen und unbeweglichen Werte und ein Verzeichnis aller Forderungen und Verbindlichkeiten. Außerdem sind die Verbindlichkeiten der Geschäftsführer und der Mitglieder des Verwaltungsrats gegenüber der Gesellschaft anzugeben.

Der Verwaltungsrat stellt die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit den erforderlichen Abschreibungen auf.

Jährlich wird wenigsten ein Zwanzigstel des Reingewinns vorweg dem gesetzlichen Reservefonds zugewiesen, bis der Reservefonds den zehnten Teil des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

**Art. 22.** Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung müssen binnen eines Monats nach ihrer Genehmigung durch die Gesellschafterversammlung durch den Verwaltungsrat gemäß Artikel 75 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 einschließlich der Änderungsgesetze zur Veröffentlichung eingereicht werden.

Im Anschluss an die Bilanz werden Namen, Vornamen, Beruf und Wohnsitz der zu diesem Zeitpunkt amtierenden Mitglieder des Verwaltungsrats und etwaige Neuernennungen veröffentlicht sowie die von der Gesellschafterversammlung beschlossene Verwendung des Gewinns.

**Art. 23.** Falls die Gesellschafterversammlung beschließt, ausschüttbare Beträge zu verteilen, so entfallen sie gleichmäßig auf die ausgegebenen Aktien.

Eine auszuschüttende Dividende gelangt an den vom Verwaltungsrat festgesetzten Stellen und Daten zur Auszahlung.

Unter Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt Zwischendividenden auszuzahlen.

#### *Liquidation*

**Art. 24.** Die Gesellschaft kann jederzeit durch Beschluss der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden.

Zur Liquidation wird ein oder werden mehrere Liquidator (en) durch die Gesellschafterversammlung bestellt, die dessen/deren Befugnisse und Vergütung festsetzt.

**Art. 25.** Nach Zahlung aller Schulden und Lasten der Gesellschaft dient der verbleibende Restbetrag zur Rückzahlung der auf die Aktien geleisteten Zahlungen.

#### *Schlussbestimmung*

**Art. 26.** Ergänzend verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes über die Handelsgesellschaft vom 10. August 1915, einschließlich der Änderungsgesetze."

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag aller Unkosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde erwachsen oder berechnet werden, wird auf zirka tausendfünfhundert Euro abgeschätzt.

Nachdem die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die außerordentliche Gesellschafterversammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit demammlungsvorstand und dem amtierenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. BLAISE-SEMACHA, M.T. STELMES-NGO NSOMBAY, Y. AUFFINGER, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 24. Oktober 2008., Relation: EAC/2008/13284. - Erhalten zwölf Euro (12.- EUR).

*Der Einnehmer (gezeichnet):* SANTIONI.

Für gleichlautendeausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 4. November 2008.

J.J. WAGNER.

Référence de publication: 2008139030/239/323.

(080163283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

#### **Skyvia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 133.732.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5/10/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138618/1241/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09989. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(080162232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**ITS BENELUX (IT Solutions Benelux) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.  
R.C.S. Luxembourg B 104.086.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 5/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138617/1241/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10013. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**CoLDif (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.  
R.C.S. Luxembourg B 95.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Habilitée par la gérance

Cédric Ballaz

Juriste

Référence de publication: 2008138615/4025/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00180. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Hairlibre Coiffure s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 35, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 119.793.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008138614/8168/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01548. - Reçu 97,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Société Luxembourgeoise de Participation et de Développement S.A., Société Anonyme Holding.**

**Capital social: EUR 12.600.000,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 20.820.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Patrick Focquet, administrateur, 5a, avenue des Paysages, 1180 Bruxelles, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE PARTICIPATION ET DE DEVELOPPEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2008138601/3258/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09165. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Meersel Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 58.981.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 20 octobre 2008*

1. Madame Ann MERTENS a démissionné de son mandat d'administrateur,

2. Mademoiselle Nancy BLEUMER, administrateur de sociétés, née à Doetinchem (Pays-Bas), le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Il est à noter que le siège social du commissaire aux comptes, la société anonyme BDO Compagnie Fiduciaire, a été transféré de L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Luxembourg, le 22.10.2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour MEERSEL HOLDING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138605/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08585. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Pelican Strategy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 111.308.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 23 octobre 2008*

- L'actionnaire unique accepte la révocation de Madame Ingrid Hoolants de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/10/08.

Signatures.

Référence de publication: 2008138599/777/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08369. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Lemu Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 117.634.

—  
*Extrait des décisions prises par les administrateurs restants du 17 juillet 2008*

Monsieur Massimo MORLOTTI, administrateur de sociétés, né à Bergame (Italie), le 28 octobre 1972, demeurant à via Giuseppe Garibaldi 4/E, Bergame, I-24100 Bergame (Italie) a été coopté comme administrateur de la société en remplacement de Monsieur Alberto BOLLEA, démissionnaire, dont il achèvera le mandat.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 23 octobre 2008.

Pour avis sincère et conforme

LEMU INVESTMENTS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138608/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09292. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Caesar Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.357.

—  
Veuillez prendre note de l'adresse correcte de l'associé unique ANFUSBA XXI, S.L. qui se situe à E-08007 Barcelone (Espagne), 284, Calle Valencia.

Luxembourg, le 24/10/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Caesar Property S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138607/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Fidcorp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 133.399.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique au siège social le 20 octobre 2008*

L'Associé unique a accepté la démission, au poste de gérant, de Mr Karel Heeren, né le 14.02.1973 à Genk (Belgique), résident professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Nous vous demandons également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse professionnelle du gérant suivant:

Monsieur Stéphane Weyders, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDCORP S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008138604/3258/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09170. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Otilia Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.406.

—  
Il est à noter que le siège social du commissaire aux comptes, la société anonyme BDO Compagnie Fiduciaire, a été transféré de L-1528, Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, à L-1653, Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Luxembourg, le 22.10.2008.

Pour avis sincère et conforme

Pour *OTILIA INVESTMENTS S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138609/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08586. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Royal Ascot Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 48.209.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 20 octobre 2008*

1. Monsieur Hans DE GRAAF a été renouvelé dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. Madame Nancy BLEUMER a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014,

3. Madame Monique JUNCKER a été renouvelée dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été renouvelée dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 20/10/2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ROYAL ASCOT HOLDING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008138606/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09294. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Holy Ducks Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 140.108.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 16 octobre 2008, a nommé un administrateur supplémentaire en la personne de Monsieur David Baccini, de nationalité italienne, né à Ravenna (Italie) le 3 juillet 1976, domicilié à 6900 Lugano (Suisse), Villa Sassa, appartement 233. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008138597/693/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Unirack Western Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 43.634.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2008*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453, Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453, Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453, Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470, Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008



Luxembourg, le 26 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008138594/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**I.T.U., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 27.049.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138628/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09045. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**AWSC Holding Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 94.266.

Le bilan au 31 janvier 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138627/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09048. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Sireo Immobiliefonds No. 5 Health Care II S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Sireo Immobiliefonds No. 5 Bonifatius S.à r.l.).**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 128.048.

In the year two thousand eight, on the twenty-first day of the month of October.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem,

There appeared:

Maître Carole WINANDY, maître en droit, residing in Luxembourg as proxyholder on behalf of "Sireo Immobiliefonds No. 5 SICAV-FIS", a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, and being registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 114.787,

being the sole unitholder of "Sireo Immobiliefonds No. 5 Bonifatius S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 128048, incorporated by a deed of the undersigned notary on 16th May 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1410 on 10th July 2007.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The sole unitholder holds all three hundred and fifty (350) units in issue in the Company, so that a decision can validly be taken by it on the item on the agenda.

2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:

1. Change of the name of the Company to "Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à.r.l." and consequential amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company.

Consequently the following resolution has been passed:

*Sole resolution*

The sole unitholder resolved to change the name of the Company from "Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius S.à r.l." to "Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à r.l." and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 1. Form, Corporate Name** . Hereby exists under the name of "Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the Law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles")".

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first names, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem,

a comparu :

Maître Carole WINANDY, maître en droit, demeurant à Luxembourg en qualité de mandataire de " Sireo Immobilienfonds No. 5 SICAV-FIS ", une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 114.787,

étant l'associé unique de " Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius S.à r.l. " (la " Société "), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128 048, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1410 du 10 juillet 2007.

La comparante déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les trois cent cinquante (350) parts sociales émises à ce jour par la Société de sorte que les résolutions peuvent valablement être prises par lui sur le point à l'ordre du jour.

2. Le point à l'ordre du jour sur lequel une résolution doit être prise est le suivant:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société en "Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à r.l." et modification conséquente de l'article 1 des statuts de la Société.

En conséquence, la résolution suivante a été prise:

*Résolution unique*

L'associé unique a décidé de changer la dénomination sociale de la Société de " Sireo Immobilienfonds No. 5 Bonifatius S.à r.l. en "Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à r.l." et de modifier par conséquent l'article 1 des statuts de la Société qui se lira comme suit :

" **Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination**. Par la présente, il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de " Sireo Immobilienfonds No. 5 Health Care II S.à r.l. " qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la " Société "), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la " Loi "), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les " Statuts ") ".

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. WINANDY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., 24 octobre 2008., EAC/2008/13287. - Reçu 12 Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 4 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008139026/239/77.

(080163259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 novembre 2008.

---

**MGE Roermond (Phase 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 96.146.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138624/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07632. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**MGE Roermond (Phase 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 96.147.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138623/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07626. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**BS-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 89.268.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138622/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2008, réf. LSO-CV04497. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Orora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 133.398.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique au siège social le 20 octobre 2008*

L'Associé unique a accepté la démission, au poste de gérant, de Mr Karel Heeren, né le 14.02.1973 à Genk (Belgique), résident professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Nous vous demandons également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse professionnelle du gérant suivant:

Monsieur Stéphane Weyders, 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ORORA S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008138602/3258/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09180. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Grosvenor First European Property Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.935.

Suite à l'assemblée générale des associés de la Société en date du 14 octobre 2008, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Renouveler les mandats de Jean Bodoni, Frederik-Alexander Foussat, Christopher David Morrish, Stephen Cowen, Benoît Prat-Stanford et Neil Leslie Jones, en tant qu'administrateurs de la Société, pour une durée indéterminée, et
- Accepter la démission de Neil Harris en tant qu'administrateur avec effet immédiat, et
- Nommer en tant qu'administrateur de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat, Denise Grant, née le 22 février 1965 à Bristol, Grande Bretagne et résidant professionnellement au 45 Seymour Street, Londres W1H 7LX, Grande Bretagne, et
- Renouveler le mandat de Deloitte S.A. en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008138600/1092/23.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2008, réf. LSO-CV08298. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Moore & Partners, Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 72.881.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5/11/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008138619/1241/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV09932. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**World Technology Enterprise Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 88.167.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 3 octobre 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andrea DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-Services S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.  
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.

Pour extrait conforme  
Signature  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2008138596/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2008, réf. LSO-CV07589. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Menelaus S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.943.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 3 octobre 2008*

- En conformité avec l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les articles 4 et 5 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de -9.016- actions rachetables MENELAUS S.A. au prix de EUR 443,66 par action soit pour un montant total de EUR 4.000.038,56.

Luxembourg, le 3 octobre 2008.

Certifié sincère et conforme  
MENELAUS S.A.

N. PICCIONE / N. THIRION

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2008138588/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2008, réf. LSO-CV08695. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080162497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Bois Schmitz Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, Zone Industrielle Gare.

R.C.S. Luxembourg B 92.681.

—  
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 4 novembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008138587/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00294. - Reçu 18,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080162052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**G<sup>2</sup> S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 30, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 101.806.

—  
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 4 novembre 2008.  
FIDUNORD Sàrl  
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH  
Signature

Référence de publication: 2008138580/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00298. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080162024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Guido Schneider s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 22, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.598.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 4 novembre 2008.  
FIDUNORD Sàrl  
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH  
Signature

Référence de publication: 2008138578/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00300. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080162019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Intersportif-Intervilla Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9147 Erpeldange, 2A, Beim Dreieck.

R.C.S. Luxembourg B 92.171.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erpeldange, le 4 novembre 2008.  
FIDUNORD Sàrl  
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH  
Signature

Référence de publication: 2008138576/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00305. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080162006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**LG2 Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.094.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 4 novembre 2008.  
FIDUNORD Sàrl  
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH  
Signature

Référence de publication: 2008138574/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00306. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080162002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

---

**Maison Krauser Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9710 Clervaux, 48, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.338.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 4 novembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008138558/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00308. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**HEDF II Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 377.600,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 126.506.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 22 octobre 2008*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* David Scott Braaten en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Kenneth Gordon Macrae, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Par Elisa Gottardi

Référence de publication: 2008138556/7832/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Optinord S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9905 Troisvierges, 69, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 103.933.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 4 novembre 2008.

FIDUNORD Sàrl

61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH

Signature

Référence de publication: 2008138555/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 octobre 2008, réf. DSO-CV00309. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080161990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**Résidence J.F.K. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 106.399.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer de ma démission de la société J.F.K. SARL en tant que gérante administrative à compter du 01.09.2008 et avec effet immédiat.

PONTPIERRE, le 30.08.2008.

Maria Fatima DE OLIVEIRA.

Référence de publication: 2008138582/9530/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01275. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**HEDF II Spain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 302.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 124.886.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 22 septembre 2008*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* David Scott Braaten en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Kenneth Gordon Macrae, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Par Elisa Gottardi

Référence de publication: 2008138553/7832/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.

**HEDF II Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 127.849.

*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 27 octobre 2008*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* David Scott Braaten en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Kenneth Gordon Macrae, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 27 octobre 2008.

Pour extrait analytique conforme

Par Elisa Gottardi

Référence de publication: 2008138559/7832/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2008, réf. LSO-CV10111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080162320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2008.